PROJET DE DECISION MODIFICATIVE N°2

BUDGET PRINCIPAL

Suite aux arbitrages réalisés par la commission des finances en date du 14 octobre 2026,
Le projet de décision modificative n°2 porte tout d'abord sur ***la section de fonctionnement, avec un équilibre à 63 292,50€***

- *réajustements des recettes afin d'être en conformité avec les réalisations ,*
- *inscriptions de crédits supplémentaires pour les dépenses suivant les besoins des articles au sein des chapitres 011 et 65*

ensuite sur ***la section d'investissement avec un équilibre à 72 100,50€***
en dépenses :
- *suivant les opérations d'investissement listées en dépenses des crédits supplémentaires et des réajustements nécessaires,*
- *des opérations d'ordre, écritures comptables qui s'équilibrent en dépenses et en recettes, ne générant pas de décaissement ni d'encaissement de trésorerie,*

en recettes :
- *l'inscription du virement de la section de fonctionnement,*
- *le réajustement budgétaire de la taxe d'aménagement,*
- *des opérations d'ordre, écritures comptables qui s'équilibrent en dépenses et en recettes, ne générant pas de décaissement ni d'encaissement de trésorerie,*
-

il est donc proposé au vote du Conseil Municipal la décision modificative n°2 suivante :

Section de fonctionnement

Dépenses :

023	Virement à la section d'investissement	+ 27 832,50 €
615221	Travaux peinture/plomberie logement les Abattoirs	+ 2 782,00 €
615221	Travaux plomberie logement anc. perception	+ 3 200,00 €
615231	Répar. suite sinistre barrières bassin	+ 3 630,00 €
615232	Répar. fuite réseau eau RE Llde	+ 876,00 €
6156	Maintenance vidéoprotection	+ 4 750,00 €
617	Diag.amiante/plomb/termites J. Brel	+ 840,00 €
62268	Etude financière et prospective – Klopfer	+ 9 750,00 €
6227	Rmbt sinistre CR le Peyrussel	+ 1 000,00 €
6227	Rmbt sinistre DUHAYOT rue G. Péri	+ 770,00 €
6227	Rmbt sinistre TRABELSI	+ 1 000,00 €
65315	Formation obligatoire des élus	+ 3 500,00 €
65888	Frais condamnation NAUGHTON	+ 3 242,00 €
6541	Admission non-valeurs	+ 120,00 €
	TOTAL	**+ 63 292,50 €**

Recettes :

73141	Taxe élec TIFCE	- 17 545,00 €
73111	Fiscalité additionnelle taxes directes locales	+ 18 131,00 €
74111	DGF – Dotation Forfaitaire	- 8 915,00 €
741121	DSR – Dotation Solidarité Rurale	+ 40 670,00 €
741127	Dotation Nationale de Péréquation	- 874,00 €
742	Dotation élu local	+ 3 928,00 €

74833	Allocations compensatrices	- 37 430,00 €
748374	Aménités rurales	+ 1 519,00 €
738	Taxe sur terrains devenus constructibles	+ 3 950,00 €
732221	FPIC 2026	+ 35 638,00 €
73118	Contribution directes rôle sup.	+ 4 319,00 €
75888	Rmbt divers sinistres et IJ CNP	+ 10 000,00 €
773	Trop versé N-1 provision risques statutaires 2025	+ 10 115,00 €
73223	DMTO – fonds départ.péréquation taxes additionnelles	- 213,50 €
	TOTAL	**+ 63 292,50 €**

Section d'investissement

Dépenses :

Opération 02 – Opérations d'équipement non individul.

2313	Reliquat à affecter par la nouvelle municipalité	- 3 776,50 €
2152	Réajustement crédit Feux de récompense (tricolores solaires)	+ 470,00 €
2318	Travaux terrassement boulodrome	+ 9 650,00 €
2313	Remplac. VMC double flux local kiné	- 19 941,00 €
21321	Remplac. VMC double flux local kiné	+ 19 941,00 €

Opération 100 – Porte Romane

2313	Mission maitrise d'œuvre	+ 11 665,00 €

Opération 148 – Cimetière Lalinde

2313	Réajustement crédit travaux parking	+ 5 295,00 €

Opération 164 – Travaux div. réseaux

2041582	Dépose candélabre boulodrome	+ 1 845,00 €

Opération 165 – Véhicules, outillage et matériel

21828	Sérigraphie voiture Police Municipale	+ 2 600,00 €

Opération 173 – Nouvelle Donne

2041582	Réajustement crédit Nouvelle Donne 2026	+ 3 284,00 €

Opérations d'ordre (Régularisation écritures – intégration des études aux Travaux - études suivies de travaux) + intégration maison Grenon

2181/041	Schéma directeur eaux pluviales	+ 25 848,00 €
2181/041	Etudes tx aménag/sécurisat.rue des Martyrs	+ 5 220,00 €
21318/041	Intégration maison GRENON	+ 10 000,00 €
	TOTAL	**+ 72 100,50 €**

Recettes :

Opération 01 – Opérations financières

021	Virement de la section de fonctionnement	+ 27 832,50 €
10226	Taxe d'aménagement	+ 3 200,00 €

Opérations d'ordre (Régularisation écritures – intégration des études aux Travaux - études suivies de travaux) + intégration maison Grenon

2031/041	Schéma directeur eaux pluviales	+ 25 848,00 €
2031/041	Etudes tx aménag/sécurisat.rue des Martyrs	+ 5 220,00 €
1328/041	Intégration maison GRENON	+ 10 000,00 €
	TOTAL	**+ 72 100,50 €**